




Commune de St-MICHEL-EN-BEAUMONT
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond topographique)

Légende :

Niveau de contraintes *		Nature du risque **	
	Zones d'interdictions	I', i'	: inondations de plaine en pied de versant
	Zones de contraintes faibles	T, t	: crues des torrents et des rivières torrentielles
	Zones sans contrainte spécifique	V, v	: ruissellement sur versant
		G, g1, g2	: glissements de terrain, solifluxion, coulées boueuses
		A, a	: avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
- ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/2 500
 Limite communale

Réalisation : C.Vincent RTM38 Etabli le : Mars 1997
 Edition : ALP'GEORISQUES Modifié le :

Echelle : 1/10000